REPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, Et DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

----&&----

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ESTUDIANTINES DIRECTION DES BOURSES ET PRETS UNIVERSITAIRES



Tunis le	17-08-2022	 	

Reçu N° .NB-2022-06267.....

Le titulaire de la carte d'identité Nationale numéro14523421,
via le site web de la direction générale des affaires estudiantines :
<u>www.best.rnu.tn</u> le .15-08-2022
Sa demande a été traitée le.17-98-2022 et suivie de la décision
suivante:
Le/(la) concerné(e) ne bénéficie pas de bourse nationale à l'étranger pour l'année universitaire 2022/2023

Le concerné peut imprimer ce reçu afin de compléter les procédures nécessaires auprès des services bancaires.

Important:

- ✓ Ce reçu ne porte ni cachet ni signature
- ✓ Les services bancaires sont appelés à vérifier l'authenticité de ce document et à imprimer l'attestation de non boursier via le site web du best à l'URL suivante : www.best.rnu.tn/fr/banques.htm

.....

Adresse : **Avenue Ouled Haffouz 1030 Tunis-**Tél : (00216)71 781 366- Fax : (00216) 71 791 433 Mail : webmaster@best.rnu.tn